

8 Faits divers & Justice

Incendie au marché municipal de Minvoul

Plusieurs échoppes emportées par les flammes

Abel EYEGHE EKORE

Libreville/Gabon

L'UNIQUE marché de Minvoul, chef-lieu du département du Haut-Ntem (province du Woleu-Ntem), a subi la loi des flammes dans la nuit du 20 au 21 octobre dernier.

Les premières constatations font état de ce qu'un incendie s'est déclaré au marché municipal de Minvoul, entre 22 et 23 heures. Au moment où il n'y avait plus de commerçant sur cet espace commercial, ce sont les couche-tard qui vont découvrir le sinistre et prévenir les riverains.

Dans une ville dépourvue d'une unité de sapeurs-pompiers et où l'eau courante est une denrée rare, les efforts déployés par les personnes de bonne volonté, arrivées promptement sur les lieux pour combattre l'incendie, n'ont pas permis d'avoir rapidement raison des flammes, d'une rare violence.

Une source proche de la brigade de gendarmerie de Minvoul, jointe au téléphone hier matin, renseigne que l'incendie serait partie d'un box du marché, alors qu'il n'y avait plus personne dans les environs. Puis, petit à petit, le feu s'est propagé aux autres échoppes, avant de tout ravager sur son passage.

La source précise que sont les noctambules qui, ayant constaté la présence des flammes au marché, se sont mis à alerter le reste de la population. « Sans aucun moyen conséquent permettant d'éteindre le feu rapidement, les populations se sont battues corps et âme avec les moyens du bord, pour pouvoir circonscrire



Photo : D.R.

Faute de moyens conséquents pour éteindre le feu, les flammes se sont propagées rapidement.

les flammes », soutient notre informateur.

« Mais, malheureusement, le feu a progressivement envahi tout l'espace commercial, jusqu'au petit matin. Dans la journée, quelques foyers de flammes étaient encore visibles sur le site lors du passage des autorités administratives locales », renseigne la source.

PAS DE PERTE EN VIE HUMAINE. Selon certaines indiscretions, un court-circuit pourrait être à l'origine du drame. Car, le marché municipal de Minvoul, qui n'est pas construit dans les règles de l'art, est alimenté en électricité par des branchements anarchiques.

Toutefois, seule l'enquête ouverte par la brigade de gendarmerie déterminera les circonstances exactes du sinistre qui a fait beaucoup de victimes. A commencer par les commerçants qui, outre le fait d'avoir perdu toutes leurs marchandises dans cet incendie, sont désormais privés d'un cadre approprié pour exercer leurs activités.

Ensuite, la mairie de Minvoul, qui a perdu sa plus grande source de revenus que constituaient les impôts et taxes que lui ver-



Photo : D.R.

Il y avait encore quelques foyers de feu au petit matin.



Photo : Abel Eyeghe

Le marché de Minvoul avant l'incendie.

saient les occupants du marché réduit en cendres. Enfin, c'est toute une ville qui est désormais privée d'un marché, avec toutes les conséquences que cela engendre au niveau des usagers.

En attendant le bilan officiel et les résultats de l'enquête qui permettront de déterminer les causes réelles de cet incendie, on peut dire qu'une bonne dizaine d'échoppes est partie

en fumée. Au grand désarroi des commerçants qui en étaient les propriétaires, en cette période de rentrée scolaire.

« Ce sont environ une dizaine d'échoppes qui sont parties en fumée. Plusieurs commerçants qui exerçaient dans ce marché se retrouvent aujourd'hui sans rien. Mais, le plus important c'est qu'il n'y a pas eu de perte en vie humaine », conclut notre informateur.



Photo : D.R.

Rien n'a pu être sauvé par les commerçants qui ont donc tout perdu.

... et d'ailleurs

France : une femme qui promenait son chien violée par 5 hommes

A Calais (France), une femme de 38 ans promenait son chien dans la rue, lorsqu'elle a été suivie par 4 ou 5 hommes. Ces derniers se sont jetés sur elle et l'ont violée. C'est une autre femme qui promenait son chien qui a retrouvé la victime en état de choc et qui a donné l'alerte. La trentenaire a été transportée à l'hôpital. Une enquête est en cours pour identifier les auteurs.

Allemagne : deux femmes neutralisent un homme armé qui violait une fille

A Bielefeld (Allemagne), Linda, 20 ans, et Karolina, 21 ans, rentraient de discothèque et se rendaient à pied à la gare lorsqu'elles ont été intriguées par des bruits provenant de buissons. Elles se sont alors rapprochées et ont découvert un homme couché sur une jeune femme qui pleurait. Pour s'assurer qu'il s'agissait bien d'une tentative de viol, Karolina a crié : « C'est ce que tu veux ? ». Bien que l'agresseur ait fermé la bouche de sa victime, celle-ci a réussi à crier « Non ». Du haut de ses 1m57, Karolina a poussé l'homme et a relevé la victime. Puis elle a donné un coup de poing au visage de l'agresseur. Pendant que Linda s'occupait de la victime, Karolina a poursuivi le suspect qui prenait la fuite. Puis, elle s'est jeté sur lui et l'a fait tomber. Le suspect, âgé de 25 ans, a été interpellé par les policiers quelques instants plus tard.

USA : elle plaide coupable pour avoir couché avec son élève

Une professeure de 27 ans a plaidé coupable devant un tribunal américain pour avoir eu une liaison avec son élève de 14 ans. Cette femme mariée avait été interpellée en mars dernier à New Smyrna, pour avoir eu des relations intimes avec l'adolescent. Cela faisait 4 mois, que cette enseignante à la Smyrna Beach Middle School avait des rapports sexuels avec le jeune homme. Elle venait le chercher régulièrement au domicile de ses parents pour passer quelques heures avec lui dans un lieu privé, sa voiture ou sa maison, où ils avaient des relations sexuelles. C'est le jeune homme qui a fini par se confier à ses parents qui ont porté plainte. L'enseignante risque jusqu'à 5 ans de prison.

Rassemblés par JNE

Les faits d'ici...

Un couple à couteaux tirés dans un hôtel pour une histoire d'argent

UNE dispute dans un hôtel de Ndjolé entre un couple pour une affaire d'argent a failli dégénérer. En effet, un homme, de passage dans cette ville migovéenne, a fait la rencontre d'une jeune femme dans un bar-dancing. Au beau milieu de la nuit, les deux tourtereaux sont rentrés à l'hôtel où réside l'homme. Très tôt le lendemain matin, le personnel de l'hôtel et les clients entendent un grand vacarme. Et pour cause ! Le couple, après une nuit pourtant bien tranquille, se dispute violemment. La jeune femme, selon ses propos, réclame plus d'argent à l'homme. Ce à quoi ce dernier oppose une fin de non-recevoir.

En réalité, le Don Juan avait proposé à sa belle d'une nuit 15 000 francs pour une partie de jambes en l'air. Seulement, au moment de régler la note le lendemain, l'homme ne remet à la jeune femme qu'une somme de 5 000 francs, arguant qu'il ne pouvait faire plus parce qu'il a été victime d'un vol de 30 000 francs pendant qu'il dormait. Et le coupable, précise-t-il, n'est autre

que la personne qui a passé la nuit à ses côtés. "Je refuse donc de donner plus que ça. Estime-toi heureuse d'avoir reçu ces 5 000 francs", lance-t-il à la jeune femme, qui ne manque pas de l'agresser d'injures avant de disparaître.

Il se fait tabasser par le gérant du bar parce qu'il refuse de payer la facture

Un homme, visiblement connu dans la ville de Ndjolé pour être un disciple de Bacchus, est entré dans un bar et a commandé trois bières. Il a été servi par un jeune gérant qui ne semblait pas le connaître. Alors que le client est en train de terminer sa dernière bière, le responsable du bar débarque. Puis, connaissant les mauvaises manières de ce consommateur qui use souvent de subterfuges pour ne pas payer l'addition, il exige séance tenante à ce dernier de payer sa facture. Coincé, le disciple de Bacchus feint d'être déjà ivre. Puis, il se met à raconter un tas d'histoires au propriétaire du bar pour se tirer d'affaire. Mais ça ne marche pas. Son interlocuteur, mécontent, se saisit immédiatement d'un balai et se met à le rosser violemment. Après cette pu-

tion, le propriétaire du bar racontera aux autres consommateurs que l'individu est coutumier du fait, qu'il est connu dans tous les bars de la ville pour être un client malhonnête.

Une collision entre deux clandos fait d'importants dégâts

Deux véhicules à usage de transport suburbain, plus connu sous l'appellation de clando, sont rentrés en collision au quartier Missanga, à Ndjolé. Le bilan de cet accident de la circulation fait état d'importants dégâts matériels chez les deux automobiles. Le choc, qui s'est passé non loin du pont qui mène au marché municipal, a été suivi par plusieurs témoins. Selon l'un d'eux, les deux véhicules, voulant esquiver les nids-de-poule, nombreux sur ce parcours, se sont subitement retrouvés sur le même côté. Le choc était tellement violent que les deux clandos ont été presque réduits en un amas de ferraille. Heureusement pour les deux conducteurs, qui semblent bien se connaître, ils s'en sont tirés sains et saufs. Ils ont d'ailleurs trouvé un terrain d'entente pour gérer le problème, sans l'intervention des forces de sécurité.



Rassemblés par Abel EYEGHE EKORE